

# Paiements Cnav (Ile-de-France), Carsat (régions) et CGSS (Martinique, Guadeloupe, La Réunion, Guyane), le régime de base des salariés du privé

Le paiement aux pensionnés intervient généralement le 9 de chaque mois, sauf si ce jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié. Dans ce cas, le virement intervient le premier jour ouvré suivant. Trois exceptions toutefois en 2020 : les paiements de janvier sont fixés le 7 février et le 8 mars, celui d'avril le 7 mai et celui de juillet le 7 août.

- Janvier 2020 : 7 février 2020
- Février 2020 : 9 mars 2020
- Mars 2020 : 9 avril 2020
- Avril 2020 : 7 mai 2020
- Mai 2020 : 9 juin 2020
- Juin 2020 : 9 juillet 2020
- Juillet 2020 : 7 août 2020
- Août 2020 : 9 septembre 2020
- Septembre 2020 : 9 octobre 2020
- Octobre 2020 : 9 novembre 2020
- Novembre 2020 : 9 décembre 2020
- Décembre 2020 : 9 janvier 2021